

Service Départemental de l'École Inclusive

Cahier des charges de la formation des AESH

DSDEN de Seine-Saint-Denis

Cadrage

L'accompagnement des AESH auprès des élèves en situation de handicap contribue pleinement à la politique de l'école inclusive. La formation doit contribuer à la professionnalisation de ces emplois.

Les AESH suivent une formation initiale d'adaptation à l'emploi, incluse dans leur temps de service effectif d'une durée de 60 heures. Par ailleurs, un parcours de formation continue peut être proposé dans le cadre de la mise en œuvre des PIAL.

❖ La formation initiale

La formation d'adaptation à l'emploi d'une durée de 60h est délivrée aux personnes nouvellement nommées.

Les modules de formation théorique d'adaptation à l'emploi peuvent se dérouler sur et hors-temps scolaire ainsi que sur certaines périodes de petites vacances des élèves.

Cette formation est obligatoire et fait partie du temps d'activité rémunéré. En cas d'absence ponctuelle ou régulière aux formations, une demande écrite avec pièce justificative doit être fournie à la circonscription SDEI chargée de la mise en œuvre de la formation. L'absence de justification estimée recevable fera l'objet d'une retenue sur salaire.

Les modules de formation initiale s'articulent en plusieurs temps :

- 16 heures : formation « accueil dans l'Education nationale » ;
- 10 heures : formation locale ;
- 21 heures : formation départementale ;
- 13 heures : module « M@gistère ».

❖ La formation continue

L'arrêté du 23 octobre 2019 fixe le cahier des charges des contenus de la formation continue spécifique des accompagnants d'élèves en situation de handicap concernant l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap prévu à l'article L. 917-1 du code de l'éducation. Les AESH peuvent accéder tout au long de leur contrat à des actions de formation continue inscrites dans le plan académique ou départemental de formation, tout comme aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (MIN-ASH) qui sont organisés tous les ans.

Formation accueil dans l'Education nationale : L'ordre et la durée des modules peuvent varier selon les besoins.

Modalité et durée	Module	Objectifs	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle 2h	Connaître le fonctionnement de l'Education nationale et ses valeurs	-Présenter l'organisation de la scolarité : cycles/ programmes/ Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture ; -Présenter le PIAL et de son fonctionnement (type d'écoles, horaires ...) ; -Présenter l'organisation hiérarchique des acteurs locaux et des structures (et rôle des principaux acteurs du PIAL : coordonnateur du PIAL, pilote, ERSEH, CAS-EBEP) ; AESH référent.	Pilote du PIAL, coordonnateur du PIAL, ERSEH, CAS-EBEP	Dans la mesure du possible, dès que l'affectation est connue.
Présentielle 3h	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction Accompagner, trouver sa place, se positionner	-Se positionner comme professionnel dans l'école inclusive : les missions des AESH selon le contexte de travail (maternelle, élémentaire, collège, lycée) ; -Travailler en binôme avec un enseignant ou plusieurs enseignants -Travailler en ULIS	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 3h	Définir le handicap	-Présentation des élèves à accompagner et des gestes spécifiques d'accompagnement pour viser l'autonomie des élèves -Définir le handicap et les différents troubles -Comprendre l'évolution des conceptions de handicap entre compensation et accessibilité du handicap -Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 8h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Echange de pratique : à partir de cas concrets analyse des situations d'accompagnement, dilemme entre autonomie et accompagnement	AESH référent /ERSEH CAS-EBEP psychologues /coordonnateur PIAL	4 fois 2 heures filées
Total : 16h00				

Formation locale (PIAL, établissement, circonscription) : L'ordre et la durée des modules peuvent varier selon les besoins.

Modalité et durée	Module	Objectif	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle 1h00	Se professionnaliser	Connaître et prendre en main des outils numériques professionnels : Webmail (accessibilité, mot de passe...) - M@gistère (présenter la formation « M@gistère et indiquer les modalités d'accès)	ERUN (1 ^{er} degré) Réfèrent numérique (2 nd degré)	Dans les trois premiers mois après l'affectation.
Présentielle 1h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Communiquer avec les enseignants ; communiquer avec les partenaires ; communiquer avec les parents	IEN, chefs d'établissement, directeur d'école	
Présentielle 3h00 (2x1h30)	Développement de l'autonomie des enfants en situation en handicap	Evaluer pour mieux accompagner : le GEVA-sco comme outil d'évaluation Préparer une RESS	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré) Psychologue EN	
Présentielle 3h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Connaître le rôle de l'ESS dans le parcours de l'élève et la contribution de l'AESH à l'ESS Connaître le document de mise en œuvre du PPS : outils d'accessibilité et ou d'inclusion	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 3h00	Se professionnaliser	Atelier de pratique professionnelle : exposer des situations problématiques : -accompagner des élèves qui interpellent -difficultés rencontrées dans l'établissement, dans l'école -difficultés rencontrées avec les partenaires, avec les familles	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré) AESH référent Psychologue EN	
Total 10h00				Durant la première année après l'affectation.

Formation départementale :

Modalité et durée	Module	Objectifs	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle ou distancielle 3h00	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction	Mission des AESH (circ. 2017), Droit à la formation (décret 2019), Se repérer dans les différents services départementaux : circonscriptions de l'école inclusive (ASH), service employeur service de la DIPASS 2).	Coordonnateurs AESH SDEI Service DIPASS 2	Durant la première année après l'affectation.
3h00	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction	Responsabilité éthique et déontologie : droits et devoirs	avocat de la MAIF	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Observer et accompagner vers l'autonomie un élève en situation de handicap.	CPC ASH SDEI	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec des troubles des apprentissages pour viser l'autonomie de l'élève.	Conseillers aux troubles spécifiques SDEI	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec troubles du spectre autistique pour viser l'autonomie de l'élève. Ressources LAB TND	Conseillers aux troubles spécifiques SDEI	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec troubles sensoriels (auditifs ou visuels) pour viser l'autonomie de l'élève.	Conseillers aux troubles spécifiques SDEI	
Présentielle 3h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner les élèves qui présentent des difficultés de comportement	Conseiller SDEI MPVS	
Présentielle 3h	Connaître les valeurs de la République	Promouvoir et faire respecter le principe de laïcité dans le premier et second degré	Référents laïcité	
Total 21h00				

Formation « M@gistère »

Modalité de formation	Module	Objectifs	Durée ¹
PARCOURS : Formation des accompagnants des élèves en situation de handicap			
distancielle	Connaître le fonctionnement de l'Education nationale	Connaître le système éducatif : présentation de l'Education nationale (quelques chiffres), l'académie de Créteil : organigramme fonctionnel de l'institution Connaître parcours scolaire et le système éducatif : les domaines du SCCC, le LSU, la charte de la laïcité	
distancielle	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Découvrir des ressources pour exercer : à connaître Eduscol, Cap Ecole Inclusive, INSHEA, CRAIF	
distancielle	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Connaître le développement de l'enfant et de l'adolescent : -connaître le développement de l'enfant et le retentissement possible du handicap ; -connaître le développement de l'adolescent et le retentissement possible du handicap.	
PARCOURS : Prévenir et lutter contre le harcèlement à l'École			
distancielle	Accompagner, trouver sa place, se positionner	-développer des gestes professionnels adaptés aux situations -créer une culture commune de la lutte contre le harcèlement : -définir le phénomène du harcèlement, -développer 3 axes essentiels : la prévention, la détection et la réaction.	Total 13h00

Ressources sur M@gistère : parcours proposés en autoformation à partir de l'onglet AESH

- Collaboration AESH-Enseignants - académie de Grenoble Les micro-gestes professionnels au service d'une relation éducative apaisée ! Jean Duvillard, docteur en Sciences de l'éducation - Laurent Caligaris (expertise scénarisation pour l'équipe nationale Magistère)

¹ La durée des modules peut être variable.